

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 juillet 2022 à 10h

Étaient présents :

Daniel LANGLADE, Yves MASSERAND, Patrick PIGEON, Stéphane CHABRIER, Franck MOUILHADE. Excusés: Nathalie OLLIER, Jean -Marc NAUTON.

- Délibération modificative pour le paiement des factures de travaux d'investissement faite pour la mise en marche de l'auberge non prévu au budget prévisionnel 2022.
- Achat de poteaux avec une bonne opportunité de tarif. Ces poteaux serviraient à l'aménagement de la " place du Foury" et au terrain de Foot avec des filets (offerts).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

- Le ROCHER de CEREIX est en expertise afin d'évaluer le risque d'éboulement. Des riverains ont signalé ce danger. Le rapport d'expertise est en cours.

- POINT sur les dossiers en cours:

Les travaux du toit de l'école sont reportés, (l'entreprise choisie n'est plus dans la capacité de respecter son engagement).

L'emprunt de 100 000 euros est accepté.

Le remplacement de certaines lampes de l'éclairage public débutera en septembre.

Devis EGEV pour le comptage de l'éclairage public des villages de Les Granges et Cereix et pose par la suite de compteur Lynky manquants. Délibération pour la participation du Syndicat D'Energie.

. Questions diverses :

- Le secrétariat de mairie sera fermé du 1/08 au 21 /08 inclus.
- La vogue sera le 4 et 5 septembre, les feux d'artifices seront le samedi, diverses animations sont en cours.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés , la séance est levée à 12 h30.

Madame le Maire

Dominique THOLLET